



La DRFiP Paris promise à la vente à la découpe...

Aujourd'hui, 8 octobre 2019, une centaine d'agents parisiens est venue interpeller le Directeur Général, en déplacement à St Sulpice.

Surprise partie

A l'appel de l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO, les grévistes se sont invités à l'assemblée du FIPLAB (Laboratoire d'Innovation Publique pour la région Ile de France...en bref un think tank pour détruire le réseau), réunissant tous les directeurs d'Ile de France. Face à la détermination de la délégation, le directeur de l'inter-région, qui devait recevoir le DG, a été contraint d'annuler ce grand raout.

Le DG a été sommé de communiquer sur ses projets de géographie revisitée et de démétropolisation pour Paris. Ce dialogue a été l'objet d'une vive confrontation entre un technocrate froid et des agents attachés au quotidien à défendre le service public. Le contraste était saisissant entre les propos mécaniques, formatés du DG et l'enthousiasme, la détermination des manifestants.

Arguant que la nature et l'organisation différentes des services parisiens par rapport à ceux de la Province, le DG s'est montré incapable d'annonces précises.

Pour autant, ses réponses font froid dans le dos

- géographie revisitée : les fusions annoncées par le DRFiP sont justifiées par « le bon équilibre de la taille des services ».
- démétropolisation : il nous a appris que le tiers des agents de la DGFIP (soit au moins 30 000 collègues) est concerné. Paris, l'Ile de France et les grandes métropoles perdront selon lui entre 2 000 à 3 000 emplois. Son ministre, lui, dans le Parisien du 18 septembre en annonce de 2 500 à 3 000 pour Paris et la petite couronne uniquement,

Il a, par ailleurs, indiqué que Paris ne sera pas concernée par les Maisons France Service (M.F.S.). Il a cherché à minimiser l'impact de la création de France Recouvrement. Il ne s'agit selon lui que d'une unification, d'une convergence du recouvrement, les recettes fiscales, amendes et recettes non fiscales d'un côté, le recouvrement des cotisations sociales de l'autre. Ne soyons pas dupes : il n'a pas exclu une fusion à terme.

Comment va-t-il procéder ?

Il n'y aura pas de départ de services en bloc. Le dépeçage se fera par « parties de missions » (sic), de façon « progressive » (resic). Il s'agit en fait de travailler sur tout le territoire en réseau.

Le timing s'étalera dans le temps (2022, 2023...2026). Peu importe les missions, peu importe notre savoir, peu importe les sachants dans les services, peu importe l'expertise

métiers, ce qui importe est de vendre la DRFiP à la découpe.

Interpellé sur l'article de FiPLAB faisant état d'une concentration progressive de l' « expertise retraite et l'accueil usagers au Service des Retraites de l'État (SRE) », le DG n'a pu garantir le maintien du Centre des Gestions des Retraites (CGR) parisien.

La roue de l'infortune

Un cahier des charges est envoyé aux communes souhaitant faire acte de candidature pour accueillir des services démétropolisés (locaux disponibles, logements, travail pour le/la conjoint.e, place à l'école... Il ne manque plus que la niche pour le chien. Les communes seront sélectionnées selon un tirage au sort, qui devant l'indignation de la salle s'est mué en jury de sélection.

Volontaires comptez-vous !

Il n'y aura pas de mobilité forcée selon le DG...mais ceux qui veulent partir pourront partir (pour quelle destination ?). Il faudra trouver des volontaires, l'évaporation naturelle étant censée faire le reste. Au delà d'explications générales, il a été incapable de se prononcer sur les exemples concrets cités par l'assistance. Quid de la centaine de collègues des Services de Publicité Foncière (SPF) dont « une partie de mission » quittera Paris ? Resteront-ils dans le XXème arrondissement ? Resteront-ils tous en SPF ? Quelles missions pourront-ils exercer ?

Le DG s'est présenté comme le grand défenseur du statut des fonctionnaires et du service public. Comment le croire alors qu'il multiplie les appels d'offre et recrute des contractuels ? Il a osé dire que ces contractuels ont pour objet le comblement des vacances d'emplois. Alors même qu'il en est le responsable.

Minute de silence

Alors que le DG s'apprêtait à mettre fin sèchement à la réunion, la délégation a rappelé le droit d'alerte déposé le 3 octobre par les syndicats nationaux (Solidaires, CGT, FO, CFDT-CFTC). Le DG ne s'était pas levé pour observer une minute de silence en mémoire des cinq gestes désespérés survenus depuis le mois de septembre à la DGFIP. Cette fois-ci, il s'est mis debout avec l'ensemble des directeurs pour observer une minute de silence avec la délégation.

**TOUS ENSEMBLE CONTINUONS A LUTTER
JUSQU'AU RETRAIT DU PLAN DARMANIN**